

 COMMUNE DE ROBION Arrondissement d'APT	DE 2025-006
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE ROBION	
SÉANCE du 13 février 2025	

L'an deux mil vingt-cinq et le treize février à dix-huit heures trente minutes, le CONSEIL MUNICIPAL de cette commune régulièrement convoqué le 07 février 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick SINTES, Maire.

Présents : Guy HOAREAU, Danielle MARROU, Monique JOANNY, Laurent MARIANELLI, Marie-José SCHREIDER, Gwénaél LOUAISEL, Marylise GEORGEN, Michel NOUVEAU, Alain LARGERON, Marie-José MONFRIN, Bernard BOUDOIRE, Syndie FABRE, Franck STARON, Florian MOLLIEUX, Christine NALLET, Séverine BERGERET, Noël STEBE, Jean-Yves RICHAUD, Samuel PAGNETTI, Jean-Noël JAUBERT, Norbert GUILLARME

Absents excusés : Marc VALERO, Jean-Claude VASSOUT, Odile MOUGEOT, Olivia HILAIRE, Brigitte MONTET

Pouvoirs de : Odile MOUGEOT à Danielle MARROU, Olivia HILAIRE à Gwénaél LOUAISEL, Brigitte MONTET à Christine NALLET

Secrétaire de séance : Monique JOANNY

7.8 – Avenant aux tarifs de la régie "Accueil jeunes sportifs et loisirs"

Rapporteur : Madame Marie-José SCHREIDER, Adjointe

Vu la décision 2021-014 portant création de régie « accueil jeunes sportifs et loisirs » en date du 18 février 2021,

Vu la délibération DE 2021-008 instituant les tarifs de la régie « Accueil jeunes sportifs et loisirs » en date du 25 février 2021,

Vu la délibération DE 2022-033 modifiant les tarifs de la régie "Accueil jeunes sportifs et loisirs" en date du 04 avril 2022,

Vu la délibération DE 2023-010 modifiant les tarifs de la régie "Accueil jeunes sportifs et loisirs" en date du 06 février 2023,

Vu la délibération DE 2024-011 modifiant les tarifs de la régie "Accueil jeunes sportifs et loisirs" en date du 30 janvier 2024,

Considérant que la commune de Robion accueille des enfants en ACM (Accueil Collectifs de Mineurs),

Compte tenu de l'engouement de la journée de la visite de l'Assemblée Nationale pour les enfants scolarisés en classe de 3^{ème},

Il vous est proposé de modifier les tarifs de la régie "Accueil jeunes sportifs et loisirs" afin que la régie puisse encaisser les participations des jeunes pour la visite l'Assemblée Nationale des enfants scolarisés en classe de 3^{ème}.

Le tarif sera de 50 € pour les jeunes.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,
A l'unanimité (22 présents + 3 pouvoirs),

Approuve la modification du tarif de la régie "Accueil jeunes sportifs et loisirs" ci-dessus mentionnés.

Autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant des tarifs de la régie "Accueil jeunes sportifs et loisirs".

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

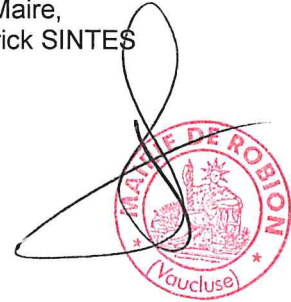
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400992-20250214-DE_2025_006-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/02/2025

Pour extrait certifié conforme,
ROBION, le 14 février 2025
Le Maire,
Patrick SINTES



La secrétaire de séance
Monique JOANNY

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Monique JOANNY", written over the typed name.